

## Précarité sociale des jeunes: ça passe... ou ça casse!

C'est bien connu: les jeunes sont l'avenir du pays! Hélas, bon nombre d'entre eux peinent à correspondre aux attentes de la société helvétique en matière de formation et d'intégration professionnelles. La précarité sociale des jeunes suscite un malaise profond, preuve en est sa forte médiatisation et la pléthore de propositions des politiques – année électorale oblige – pour y remédier. Dans les quatre CSP romands, nous n'avons pas attendu les dernières statistiques de l'aide sociale pour nous attaquer à ce problème: nos collaboratrices et collaborateurs, souvent jeunes eux-mêmes (plusieurs des auteurs de cette édition ont moins de 30 ans!), ont élaboré des projets pour trouver des solutions avec les jeunes concernés et les aider à retrouver confiance en eux dans une société de plus en plus concurrentielle. Que ce soit par de la prévention (stand d'information à la Cité des Métiers de Genève, module de prévention à l'endettement dans une Ecole professionnelle de La Chaux-de-Fonds) ou par de l'intervention sociale «réparatrice» (projet de permanence jeunes au CSP Berne-Jura, conseil social, juridique et administratif à Jet Service du CSP Vaud, unité d'insertion professionnelle de jeunes migrants à Neuchâtel), les CSP agissent et tissent un important réseau de collaboration avec la société civile.

Mais au-delà de ces projets que vous soutenez, chère donatrice, cher donateur, nos institutions veulent également défendre des valeurs et lutter contre des préjugés. En effet, si nous sommes d'accord avec l'objectif visé – intégrer les jeunes et les rendre autonomes – nous ne nous retrouvons pas dans l'image souvent projetée sur eux (ce sont des paresseux qui profitent du système) ni dans les moyens mis en place (ciblage accru des prestations, complexification administrative, politique du «coup de pied au c...»). Nous préférons prendre le temps de comprendre avec eux ce qui les «désintègre» (parcours migratoire difficile, héritage de la précarité de leur propre milieu familial, capital scolaire et/ou linguistique lacunaire, etc.), les rendre attentifs aux tentations de la surconsommation et, par-dessus tout, les aider à réapprendre à avoir confiance en l'autre et en l'avenir.

*François Dubois  
directeur du CSP Neuchâtel  
jusqu'au 31 janvier 2007*

# CSP

CENTRE SOCIAL PROTESTANT

# Nouvelles

EDITION ROMANDE

A L'OCCASION DE L'APPEL DE MARS

MARS 2007/1



## JEUNES ET PRÉJUGÉS

**D**epuis le début des années quatre-vingt-dix, les régimes sociaux sont de plus en plus sollicités. La précarisation des conditions de vie et de travail implique un plus grand recours aux assurances sociales et à l'aide sociale. Cette augmentation des besoins des personnes s'est produite dans un contexte marqué par l'accroissement des déficits publics, un plafonnement des budgets étatiques et/ou des restrictions budgétaires particulières. Dans de telles périodes, la pression exercée par les besoins croissants se heurte à la pression politique découlant de la nécessité de maîtriser les coûts des dispositifs sociaux.

Ces pressions contradictoires n'épargnent malheureusement pas les jeunes, bien au contraire.

Force est de constater que plus les régimes sociaux sont sollicités, plus leurs prestations se restreignent et leurs contraintes augmentent. Ce constat

concerne aussi bien l'assurance chômage, l'assurance invalidité que l'aide sociale.

Prenons l'exemple de l'assurance chômage: depuis son entrée en vigueur en 1983, elle a été modifiée 32 fois par un acte législatif, dont 18 fois durant les années quatre-vingt-dix, qui ont vu augmenter notablement le taux de chômage en Suisse. Des restrictions au droit des personnes assurées ont été introduites, dans un climat de suspicion à l'encontre des demandeuses et demandeurs d'emploi. Parallèlement, des mesures visant explicitement à réprimer les abus supposés de la part des personnes assurées ont été instaurées, puis renforcées. Des restrictions catégorielles ont particulièrement visé les jeunes: tentatives de les exclure du droit aux indemnités en 1996, instauration de délais d'attente extrêmement longs, réduction des indemnités.



Editorial	p. 1
Dossier:	
Jeunes et préjugés	pp. 1-5
Apprentissage et fatalité	pp. 5-6
Exemples d'actions des CSP pour les jeunes	pp. 6-8

## Intervention collective

### Trampoline'HAUT, groupe de La Chaux-de-Fonds

#### Action «Pointes d'iceberg»

Dans le courant de l'été 2006, un petit groupe d'intervention collective a été créé à La Chaux-de-Fonds. Les personnes avaient pour point commun des difficultés financières, des dettes, des refus de remise d'impôts, un budget qui sombre car le subside d'assurance maladie n'est plus accordé.

Les participant-e-s ont décidé de se faire mutuellement le récit de leurs parcours de vie et d'écrire ces histoires. A la veille du vote sur le budget 2007 par le Grand Conseil neuchâtelois, un recueil de témoignages a été remis aux députés et conseillers d'Etat.

Ce recueil a pour nom: «Pointes d'iceberg, une face cachée de la société» !

### Le CSP lauréat 2007 du Prix des droits de l'homme de la Ville de Genève

La Ville de Genève décerne tous les quatre ans, à chaque fin de législature, un prix dans les domaines de l'art, des sciences, des sciences humaines et, pour la première fois, dans celui des droits de l'homme. Le Prix des droits de l'homme de la Ville de Genève 2007 est attribué au Centre social protestant. Un très beau prix qui récompense l'action menée par notre institution depuis plus d'un demi-siècle pour aider les personnes en difficulté et promouvoir plus de justice sociale. Par son engagement, le CSP contribue à faire avancer la cause des droits de l'homme. Tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices ainsi que les bénévoles du CSP se réjouissent de cet hommage et remercient également les donatrices et donateurs qui le soutiennent.



Qu'il s'agisse des assurances sociales les plus sollicitées ou de l'aide sociale, les plus récentes révisions sont largement marquées par un incessant soupçon d'abus. Ces soupçons sont indissociables d'un certain nombre de préjugés plus ou moins explicites. Le plus implicite d'entre eux considère les personnes comme des utilisatrices cyniques des prestations offertes et comme des stratèges: il faudrait donc être prêt à punir sévèrement toute personne qui profiterait du système.

Les jeunes en particulier font l'objet de différents préjugés qui mettent en doute la légitimité de leurs besoins d'aide. Malgré les constats, puis la reconnaissance des difficultés objectives que rencontre la jeune génération, malgré les dispositions prises dans certains régimes confrontés à l'augmentation de la présence de jeunes démunis, les préjugés perdurent, et légitiment le renforcement des contrôles. Voir à ce sujet le dossier préparé par Véréna Keller: *Gouverner les pauvres. Les jeunes d'abord.* (Dossier du mois de l'ARTIAS, janvier 2007, accessible sur le site [www.artias.ch](http://www.artias.ch))

### Des préjugés... et des jeunes

**Paresseux?** La foule de jeunes qui viennent chaque année s'inscrire à Jet Service avec l'envie et souvent la nécessité de trouver un job temporaire, leurs téléphones quotidiens pour savoir si on a du boulot à leur proposer, démontrent le contraire.

**Endettés pour le portable dernier cri ou les fringues à la mode?** Celles et ceux qui viennent à Jet Service parce qu'ils ont des dettes sont en général en apprentissage, au gymnase ou à l'université, vivent seuls, tournent avec un budget qui avoisine au pire les 1500 francs et parfois des revenus de 800 francs. Leurs dettes? Des factures d'assurance maladie impayées, des amendes de transports publics (on économise sur l'abonnement ou le trajet), des frais médicaux ou dentaires que l'on ne peut pas payer et les emprunts faits à un ami pour en rembourser un autre. Tout cela en continuant à aller au travail ou aux cours.

**Profiteurs, abuseurs de l'aide publique?** Beaucoup de jeunes qui viennent nous voir ne savent même pas que leur situation financière précaire leur donne

droit à des aides publiques. Ils ne savent pas, n'osent pas ou ne veulent pas demander.

**Démotivés?** Plutôt démoralisé-e-s celles et ceux qui, entre les mois de mai et août de chaque année, viennent nous demander de les aider à trouver une place d'apprentissage, après avoir au cours des mois précédents multiplié les stages et envoyé des dizaines de lettres de postulation – sans réponse la plupart du temps...

On pourrait encore continuer cette liste. Pourtant, les jeunes que nous rencontrons ont envie de travailler, veulent se former et, lorsqu'ils sont en formation, leur chemin est parsemé de pièges et d'embûches – destinés justement à éviter les «abus», et écarter les «profiteurs».

### Apprentie dans un labyrinthe

Jessica est apprentie de commerce en 2<sup>e</sup> année. Sans contact avec son père parti il y a longtemps, elle vivait avec sa mère et l'ami de cette dernière.

En conflit avec eux, elle a récemment quitté le domicile familial. Sa mère, à l'AI, vit une situation sociale difficile. Elle n'a pas payé les primes d'assurance maladie de sa fille, malgré la demi-prime d'assurance patronale que Jessica lui payait. Et c'est ainsi que la jeune fille se retrouve aux poursuites pour plusieurs centaines de francs.

N'ayant que son salaire pour vivre (800 francs), Jessica a fait une demande de bourse. Sa mère refuse de signer cette requête et l'Office des bourses tarde à donner sa décision. Mise en contact avec le service social de sa région pour obtenir une avance sur cette bourse, il lui est demandé de signer une cession sur sa future bourse. Pour des raisons obscures, l'avance ne lui est toujours pas versée.

Sa mère étant à l'AI, elle pourrait toucher des prestations complémentaires. Mais, nouvelle embûche, pour cela, l'AI doit d'abord avoir la décision de l'Office des bourses.

Résultat des courses, quatre mois après avoir commencé son apprentissage, Jessica se débrouille avec son salaire de 800 francs, est aux poursuites et cumule les factures non payées.

## Contrôle ou course d'obstacles?

Tout d'abord, le formulaire de demande de bourse du canton de Vaud (qui compte 10 pages) est certes complet et efficace pour cerner la capacité financière d'une famille. Pour un-e jeune en formation qui vit une situation familiale «simple et normale», le remplir et joindre toutes les pièces nécessaires est relativement facile. La situation se complique sérieusement dès que l'on a affaire à une situation de famille séparée, recomposée, fâchée, etc. Dans notre exemple, Jessica a dû recourir à l'aide de «spécialistes».

Pour les prestations complémentaires de l'AI, il faut, pour contrôler ce sur quoi Jessica va pouvoir compter pour vivre, la réponse de l'Office des bourses... qui n'arrive pas.

Pendant ce temps, Jessica, qui aurait besoin de l'aide financière de l'Etat pour pouvoir travailler et non pas pour en abuser, continue son chemin tant bien que mal... en mettant les factures impayées de côté.

DOSSIER



### Complications inutiles

*Demande de subsides à l'assurance maladie: l'Office cantonal de contrôle (OCC) demande les revenus des colocataires.*

Lili, jeune étudiante dans une haute école (HES), habite en colocation avec un copain, qui n'est pas son concubin. Lili a un revenu proche du minimum vital (une demande de bourse en attente et une petite rémunération de l'école pour ses stages).

L'OCC demande les fiches de salaire du colocataire, et si ces fiches ne sont pas fournies, l'OCC refuse le subside à l'assurance maladie. Lili est démunie et vient à notre permanence. Elle vit en colocation pour diminuer les frais de logement, et seuls les frais de loyer et de chauffage sont partagés. Elle ne voit pas pourquoi elle doit demander à son colocataire de fournir ces documents. Elle n'ose tout simplement pas demander ces fiches... Nous avons aidé Lili à déposer une opposition à la décision de l'OCC. Pour l'instant, les factures de primes d'assurance maladie ne sont toujours pas payées.

### Parcours du combattant

Yann habite près de Montreux avec sa maman qui est à l'AI, dont il s'occupe à part entière. Leur niveau de vie est très modeste. C'est lui qui fait les courses, les paiements, le ménage. Etudiant dans une HES à Genève, il fait près de trois heures de trajet par jour. Il ne peut ni se permettre de prendre un logement sur Genève, ni laisser sa mère seule.

Comme il vient d'avoir 25 ans, les aides complémentaires qu'il touchait de l'AI de sa mère pour sa formation sont tombées. Il se retrouve avec à peine 2000 francs mensuels pour eux deux: pas de quoi faire tourner le ménage et faire ses études. Pas de quoi payer le train, l'assurance maladie, les livres, les repas... et le reste.

Il manque les cours pour venir à Jet Service. Nous l'aidons à remplir une demande de bourse. Il faut une douzaine de documents différents, qu'il n'a bien sûr pas tous en sa possession: bail, copie des fiches AI de sa mère, attestation d'inscription à l'école, dernière taxation fiscale des deux parents. Il devra courber encore plusieurs fois les cours pour réunir tous les papiers nécessaires. Et quand enfin sa demande est complète avec tous les documents annexés, l'Office des bourses lui dit qu'il n'aura pas de réponse avant 3-4 mois. Comment faire? Les factures arrivent, il faut continuer de payer les frais habituels...

Nous lui conseillons de s'adresser au service social de sa région pour une aide exceptionnelle à titre d'avance sur bourse. Il doit encore renoncer aux cours pour y aller. Il est renvoyé, car «on n'aide pas les jeunes en formation».

Il courbe encore pour venir à Jet Service. Il ne sait plus comment faire.

Nous devons intervenir à plusieurs reprises auprès du service social pour qu'il accepte de le recevoir. Encore un cours raté pour être au rendez-vous.

Et ça recommence. Il doit de nouveau fournir toute une check-list de documents avant de pouvoir être aidé.

Nous avons accompagné ce jeune homme dans ses démarches et l'avons aidé à trouver des solutions de secours. Malgré tous ces obstacles administratifs ou situationnels, Yann est toujours en formation à Genève.

## La formation: un luxe auquel seuls les plus entourés et les plus solides auraient droit?

Pour des jeunes fragilisés par une situation sociale, familiale ou financière précaire, ajouter un parcours semé de barrières administratives n'est assurément pas la meilleure manière de leur venir en aide. L'accès et le maintien en formation relèvent alors d'un vrai défi.

Les jeunes qui franchissent la porte de Jet Service, qu'ils soient Suisses ou étrangers, apprentis ou gymnasiens, issus de familles monoparentales ou non, habitant chez leurs parents ou seuls, sont de plus en plus précarisés.

Certains sont mis à la porte, à la rue, et n'ont pas de quoi payer leurs frais mensuels. Et dans cette période charnière qu'est la formation, c'est inacceptable. Ces jeunes se nourrissent mal, ils ne se soignent pas, ne vont pas chez le dentiste, n'ont pas de quoi acheter leurs lunettes ou leur matériel scolaire, payer la prime d'assurance maladie, la pilule, prendre un abonnement de bus. Pas de loisirs, pas de sport.

Et paradoxalement, les discours remplis de préjugés restent présents: il paraît qu'ils seraient paresseux, ces jeunes, qu'ils manqueraient de motivation, que c'est l'argent facile qui les intéresse, qu'ils manquent un rendez-vous sur trois, qu'ils n'ont aucune notion de la réalité, que ce ne sont que des consommateurs...

Les jeunes que nous côtoyons tous les jours ont souvent des histoires de vie lourdes. Ils savent bien que pour pouvoir s'en sortir, le seul moyen, c'est de trouver une formation et d'arriver à l'achever. Ils savent bien que pour travailler par la suite, il faut avoir un diplôme. Ils savent bien que pour payer leur loyer, il faut travailler.

Ils font maintenant l'apprentissage du parcours du combattant pour obtenir les aides nécessaires pour pouvoir se former.

Et sous prétexte de lutter contre d'éventuels abus, on rend les différentes aides prévues quasi inaccessibles?

*Caroline Regamey, chargée de politique et recherche sociales, Anouk Arbel, Christine Dupertuis, Pascal Recrosio, travailleuses et travailleur sociaux, Jet Service du CSP Vaud*



# APPRENTISSAGE ET FATALITÉ

## Réflexions

La Collecte de Pentecôte 2005 a permis de financer une démarche conjointe entre le Centre social protestant Berne-Jura et l'Ecole professionnelle et commerciale de Tramelan. Ses buts: soutenir les étudiants d'une classe de pré-apprentissage pour les aider à faire face à leurs difficultés sociales, familiales

et professionnelles, afin notamment de limiter les ruptures, et d'identifier les problématiques rencontrées par les jeunes en formation, afin de mettre sur pied une structure idoine permettant d'y répondre. Ce mandat a été confié à Sébastien Mercier, assistant social de 28 ans.

Les observations suivantes s'inscrivent dans ce contexte.

## Exclusion par la formation

Voici quelques années que les médias, les politiques et tout un chacun se soucient des jeunes adultes au chômage ou émergeant à l'aide sociale. >>>

*L'écrasante majorité des jeunes que j'ai rencontrés dans le cadre de ce mandat souffraient d'un manque important d'estime de soi, de confiance en soi.*

Les coupables ? Le marché de l'emploi et la formation sont régulièrement mis à l'index. Le préapprentissage, interface entre ce marché et la scolarité obligatoire, s'avère être une des mesures de lutte contre «l'exclusion par la formation». Il s'adresse en priorité aux jeunes n'ayant pas pu trouver de place d'apprentissage. Il vise à familiariser ses participants avec la réalité professionnelle et ses exigences, tout en leur offrant un cadre favorable à la consolidation de leurs acquis scolaires dans le but de les préparer à entrer dans les filières conventionnelles.

Tout n'est-il pas au mieux dans le meilleur des mondes ? Certains voient les places d'apprentissage se faire rares, le préapprentissage méconnu ou ignoré. D'autres reprochent à l'Ecole son «laxisme», aux employeurs d'élever leurs exigences ou de ne plus s'investir dans la formation des jeunes. D'autres encore focalisent sur les jeunes désœuvrés, délinquants, étrangers, etc. Du café à la scène politique en passant par les médias, chacun désigne ses coupables, relayant peurs, chiffres et, parfois, ébauches de solutions. Mais pour quels maux ? Notre société évolue si vite que l'ensemble de nos systèmes (social, scolaire, etc.) apparaît dépassé; en manque de repères et surtout... de crédibilité, de confiance.

### Pourquoi moi ?

L'écrasante majorité des jeunes que j'ai rencontrés dans le cadre de ce mandat souffraient d'un manque important d'estime de soi, de confiance en soi. Un hasard ? Tous avaient, bien entendu, des parcours fort différents les

uns des autres. Ils s'escrimaient contre, notamment, des préjugés raciaux, des parents violents ou étouffants, des problèmes d'intégration, etc. Cette majorité connaissait par contre très intimement la réalité de l'échec scolaire.

L'adolescence est une période primordiale pour l'achèvement de la personnalité et la consolidation de son identité par l'émancipation. La formation et, plus encore, la profession sont des éléments sur lesquels notre société valorise les individus... dans une terrible concurrence. Ainsi, cette majorité se construit autour de la seule notion d'échec, de perdant. Souvent en accusant la fatalité (réalité du marché du travail, etc.) ou un autre trait identitaire mal assumé (couleur, origine, physique, etc.). Pour des raisons propres à leur réalité personnelle, leur entourage n'a pas suffi à leur apprendre à être, à avoir confiance et à se responsabiliser. L'Ecole symbolise leur échec et le marché de l'emploi ne se paie que rarement le luxe d'avoir confiance en leurs compétences, faute de validation des acquis scolaires.

Des innovations sont proposées pour y remédier. Les offices d'orientation du Jura bernois lancent une plate-forme de coachs bénévoles, et le Conseil d'Etat genevois semble ouvrir la porte au suivi individualisé, notamment. Des réformes de plus ? L'Ecole n'est autre que le reflet de notre société et l'exclusion en fait partie. Y remédier demandera aux acteurs concernés de travailler ensemble et ainsi de réapprendre à avoir confiance, en l'autre et en l'avenir.

*Sébastien Mercier,  
assistant social au CSP Berne-Jura*

## Projet «permanence jeunes» du CSP Berne-Jura

*Depuis plusieurs années déjà, le CSP Berne-Jura s'inquiète des difficultés que rencontrent les jeunes à s'insérer dans le monde adulte. A la fin de leur scolarité obligatoire, ils sont souvent confrontés à des situations et des choix difficiles, sans bénéficier toujours d'un soutien suffisant. Les lieux où ils pourraient obtenir de l'aide existent, mais ne leur sont souvent guère familiers, et ils n'y recourent que dans une faible proportion.*

*Afin de pallier cet état de fait, le service de consultation du CSP Berne-Jura, qui offre des consultations sociales, juridiques, conjugales et familiales, souhaite pouvoir se rapprocher de cette classe d'âge à travers une «permanence jeunes», facile d'accès, qui pourra être contactée par courrier électronique ou SMS en tout temps. Les personnes seront ensuite recontactées rapidement et un entretien pourra être convenu dans un endroit approprié, y compris en dehors des heures habituelles (pause de midi ou fin de journée notamment). Il s'agira alors de fournir les renseignements nécessaires ou d'aiguiller le ou la jeune vers le ou les services susceptibles de lui venir en aide. Ce projet fera l'objet d'une évaluation à l'issue d'une phase-pilote d'une année. Son démarrage est prévu au second semestre 2007.*

**CSP GENÈVE**, rue du Village-Suisse 14,  
CP 171, 1211 Genève 8

☎ 022 807 07 00 • [info@csp-ge.ch](mailto:info@csp-ge.ch)

**CSP VAUD**, rue Beau-Séjour 28,  
1003 Lausanne

☎ 021 560 60 60 • [info@csp-vd.ch](mailto:info@csp-vd.ch)

**CSP NEUCHÂTEL**, rue des Parcs 11,  
2000 Neuchâtel

☎ 032 722 19 60 • [csp.neuchatel@ne.ch](mailto:csp.neuchatel@ne.ch)

Rue Temple-Allemand 23,  
2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 032 967 99 70 • [csp.cdf@ne.ch](mailto:csp.cdf@ne.ch)

**CSP BERNE-JURA**, rue Centrale 59,  
2740 Moutier • ☎ 032 493 32 21

[info@csp-beju.ch](mailto:info@csp-beju.ch)

[www.csp.ch](http://www.csp.ch)

## Deux secteurs pour un projet

L'Etat de Vaud a mis sur pied un programme de prévention de l'endettement. Le Service social polyvalent et Jet Service du CSP Vaud ont présenté dans ce cadre un projet destiné aux jeunes.

### Sur le lieu de formation

Dans un premier temps, notre projet vise les apprenti-e-s d'une école professionnelle. Avec des enseignant-e-s de cette école, nous proposerons un théâtre-forum et des ateliers-discussions. Non moralisatrice, l'approche sera pratique et ludique, et abordera la composante sociale, affective, psychologique du lien à l'argent.

### Sur internet

Nous prévoyons un sous-chapitre sur l'argent sur le site [www.ciao.ch](http://www.ciao.ch), le site incontournable de prévention et d'information pour les jeunes. Un chapitre informatif sera suivi d'une partie de questions-réponses auxquelles nous répondrons.

## Vente annuelle: Quel succès !

Le CSP Vaud remercie toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette vente annuelle, dans les rues et les paroisses protestantes, un tel succès.

Le bilan financier n'est pas encore disponible. Ce qu'on peut dire, d'ores et déjà, c'est que les 10'000 plaques ont été vendues en quelques jours et qu'un montant nettement supérieur à 50'000 francs sera récolté. 60 paroisses ont joué le jeu, dont une trentaine ont tenu un stand dans la rue, récoltant ainsi 70% de la recette globale. Avec ceux tenus par les collaborateurs, cela a fait 36 stands de rue dans le canton.

## Générosité

Le soutien des fidèles donatrices et donateurs des CSP nous épate à chaque fois. Merci de légitimer notre action de si belle manière ! Cela nous donne courage et force pour chercher encore comment améliorer notre travail et nos prestations. Plus de 220'000 francs, c'est la somme des dons reçus au CSP Vaud en réponse à notre appel d'urgence de cet automne.

## Exemples d'actions des CSP pour les jeunes

# ÉCHELLE

*ou comment gravir les échelons de l'insertion professionnelle*

Actif dans le canton de Neuchâtel depuis 2004 grâce au financement du CSP neuchâtelois et de la Confédération via l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés, Echelle est un projet d'intégration sociale et professionnelle\* pour réfugiés statutaires (environ 30 par année) et personnes «admissibles provisoires» (16 par année) au bénéfice de l'aide sociale. La population rencontrée au quotidien par les collaborateurs du programme se compose d'adultes et de jeunes issus d'horizons géographiques très différents mais qui se ressemblent de par leur situation de précarité sociale et économique.

L'immigration est susceptible, pour des jeunes concernés par le phénomène, d'engendrer des conséquences néfastes en matière d'insertion professionnelle et sociale dans la société d'accueil: parcours migratoire parfois douloureux, capital scolaire et/ou linguistique lacunaire, méconnaissance du système de formation ou des techniques de recherche d'emploi, difficultés à faire reconnaître leur formation scolaire ou professionnelle antérieure, etc.

L'objectif général d'Echelle est ainsi de les aider à formuler un projet d'avenir, de développer avec eux un plan d'action pour le réaliser et de les accompagner dans les étapes de son exécution.

Concrètement, trois types de soutien leur sont proposés afin de mener à bien leur projet d'intégration. Tout d'abord, les collaborateurs reçoivent les participants pour des entretiens de conseils, d'orientation (par exemple sur les possibilités de formation) et d'aides dans diverses démarches telles que la rédaction d'une lettre de motivation ou l'élaboration d'un dossier d'admission à une école. On leur donne ensuite



la possibilité de participer à des cours comme «Monde du travail et techniques de recherche d'emploi», «Informatique», «Soutien de français» et «Assurances sociales». Enfin, les collaborateurs prennent contact avec des entreprises afin d'organiser des stages ou de faciliter l'engagement des participants d'Echelle.

*Emmanuelle Grenon,  
assistante sociale au CSP Neuchâtel*

\*Mis sur pied grâce à une collaboration entre la Croix-Rouge Suisse, association cantonale Berne, Migration et le CSP.



# PRÉVENTION DE L'ENDETTEMENT CHEZ LES JEUNES

En tant qu'assistants sociaux, dans notre pratique quotidienne de la gestion de dettes, nous observons régulièrement les difficultés à pouvoir procéder au désendettement des personnes qui s'adressent à notre service. En effet, la situation de nos usagers est en général tellement précaire que leur budget, modeste, ne permet de faire face que rarement à leurs importantes dettes, accumulées pendant plusieurs années. De ce constat récurrent, il a paru nécessaire au CSP de faire de la prévention, en particulier auprès des jeunes. Notamment dans le cadre de la campagne de prévention au niveau national, «Max Money» ([www.maxmoney.ch](http://www.maxmoney.ch)) qui se déroule de 2004 à 2009 sur l'initiative du service bâlois d'assainissement de dettes «Plus Minus».

En 2004, lors de notre 50<sup>e</sup> anniversaire, nous avons engagé la troupe de théâtre forum, Caméléon, pour des représentations intitulées «A la poursuite du découvert», sur le thème de l'endettement, proposées à 1500 étudiants d'écoles professionnelles et de commerce. Dans le même temps,

## Garder la tête hors de l'eau

Notre secteur avait reçu une jeune femme de 22 ans avec déjà plus de 30'000 francs de dettes (crédit, carte de crédit, impôts et frais courants), soit presque l'équivalent de son salaire annuel ! Son budget, à peine supérieur au minimum vital de l'Office des poursuites, ne laissait aucune marge disponible pour le règlement de ses dettes une fois les impôts courants payés. Dans cette situation, nous nous sommes donc consacrés à préserver la mise à jour et le paiement des charges courantes, sans être à même d'assainir globalement sa situation financière.

nous avons édité des papillons donnant des conseils sur la façon de gérer son budget, que nous avons distribués aux jeunes à la fin des représentations.

En automne dernier, notre centre a réédité ces papillons en vue de continuer leur diffusion auprès des jeunes. Pour

ce faire, le CSP a participé à la Cité des Métiers du 13 au 19 novembre 2006, en parallèle à la Foire de Genève, en tenant un stand en collaboration avec Carrefour prévention. Lors de cette semaine, nous avons non seulement distribué 2000 de ces dépliants, mais, en plus des étudiants, nous avons pu rencontrer leurs parents ou leurs professeurs, et également des travailleurs sociaux concernés par cette problématique.

Grâce à ce type d'intervention auprès des jeunes et de leur entourage, nous espérons qu'à long terme ils seront plus attentifs à la gestion de leur argent, et sensibilisés aux difficultés de faire face à une situation d'endettement.

Nous sommes conscients que ces actions de prévention sont modestes et qu'elles ne suffiront pas à elles seules à empêcher l'endettement des jeunes. De ce fait, nous espérons que des actions plus globales à différents niveaux (école, politique, ...) se dérouleront ces prochaines années dans notre société.

*Adrien Busch et Olivier Lozeron,  
pour le secteur social polyvalent  
du CSP Genève*

# LES FICELLES DU BUDGET

*Apprendre à gérer  
sa relation à l'argent*

Cela commence par les factures de natel, par l'achat de vêtements de marque. Puis, avec les premiers salaires, le jeune signe un contrat de location-vente (leasing pour scooter ou voiture). Ensuite, lorsqu'il quitte le domicile familial, c'est à lui que revient la tâche de payer toutes les factures inhérentes à son nouveau choix de vie (d'indépendance). C'est donc à ce moment qu'arrivent de nombreuses factures, loyer, caisse maladie, impôts... qui seront à régler. L'établissement d'un budget, si cela n'a pas déjà été fait, devient dès lors inévitable.

Le Centre social protestant (CSP) et l'Office de l'aide sociale de la ville de La Chaux-de-Fonds sont toujours très sollicités par des jeunes adultes se trouvant déjà dans de graves difficultés financières. Afin de réagir contre cette réalité, le CSP, l'Office de l'aide sociale, le Centre psychosocial, Job Service, le délégué à la jeunesse et la direction de l'Ecole du secteur tertiaire de La Chaux-de-Fonds (ESTER) ont créé un module de cours à l'attention des étudiants de première année et de préapprentissage à l'ESTER.

Parler d'argent, parler de la manière de le dépenser, de le gagner, parler de ce que l'on fait quand on n'en a plus, telle est notre manière d'aborder ce sujet avec les jeunes dans le cadre de cette

action de prévention. A 16, 17, voire 18 ans, même si on ne gagne pas ou que peu d'argent, on n'ignore pas ce que génère le plaisir de l'«avoir», par l'achat, la consommation. Et les tentations sont fortes. Les campagnes intensives menées par les instituts de petits crédits le prouvent quotidiennement.

Toutefois, notre action de prévention ne tend ni à dénigrer les «grandes marques», ni à discréditer les sociétés de petits crédits ou de leasings, ni à décrier les distributeurs et les commerçants qui offrent certaines réductions et avantages afin de fidéliser leur clientèle, mais à rendre attentifs les jeunes que, par ces différents biais, il y a une forte **incitation** à la dépense et que si ce mécanisme n'est pas conscientisé, cela peut engendrer, à terme, de graves problèmes financiers.

Par l'élaboration de budgets dans le cadre d'ateliers, les étudiants sont sensibilisés à certaines notions (charges fixes et variables, revenus) mais font aussi l'apprentissage des coûts de certaines dépenses (nourriture, primes d'assurance maladie, loyers, impôts, électricité, etc.), dont ils ignoraient bien souvent l'importance.

Des actions de sensibilisation à la problématique de l'argent et de sa gestion, destinées à l'ensemble de ces étudiants, ont déjà été organisées en avril et novembre 2005. Les bilans de ces jour-

nées ont été positifs. **Les 85% des élèves jugent qu'il est important d'être sensibilisé à ces notions à l'école.**

Grâce à la mobilisation de travailleurs sociaux de différents services publics et privés, cette expérience a été reconduite en novembre 2006 et a touché 370 élèves.

Le groupe de travail à l'origine de ce projet a mis au point un support de cours comprenant la présentation de différents types de budgets, une série de conseils pour une gestion saine de son argent, et des astuces pour faire face aux difficultés financières.

*Cristina Arcieri-Torchia,  
Isabelle Baume, Estelle Picard  
du CSP Neuchâtel*

Les Nouvelles du CSP

Edition romande

Editeur responsable

Centre social protestant Vaud

Beau-Séjour 28, 1003 Lausanne

☎ 021 560 60 60 - Fax 021 560 60 61 - Courriel: info@csp-vaud.ch

Edition

Commission de communication

de l'Association des Centres sociaux protestants

Rédactrice en chef:

Evelyne Vaucher, communication CSP Vaud

**Ont collaboré à ce numéro:** L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs dus 4 CSP, et plus particulièrement:

Anouk Arbel, Christine Dupertuis, Pascal Recrosio, Caroline

Regamey, Evelyne Vaucher, CSP Vaud

Cristina Arcieri-Torchia, Isabelle Baume, François Dubois,

Emmanuelle Grenon, Estelle Picard, CSP Neuchâtel

Sébastien Mercier, CSP Berne-Jura

Adrien Busch, Olivier Lozeron, CSP Genève

Photos

Pierre Bohrer

Conception

Agence WGR

Réalisation

Jacqueline Yung

Impression

Imprimerie Paperforms SA, Villars-Sainte-Croix



Ne les laissons  
pas tomber  
CCP 10-2143-2

**CSP**  
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

Le CSP s'engage contre la précarité des jeunes